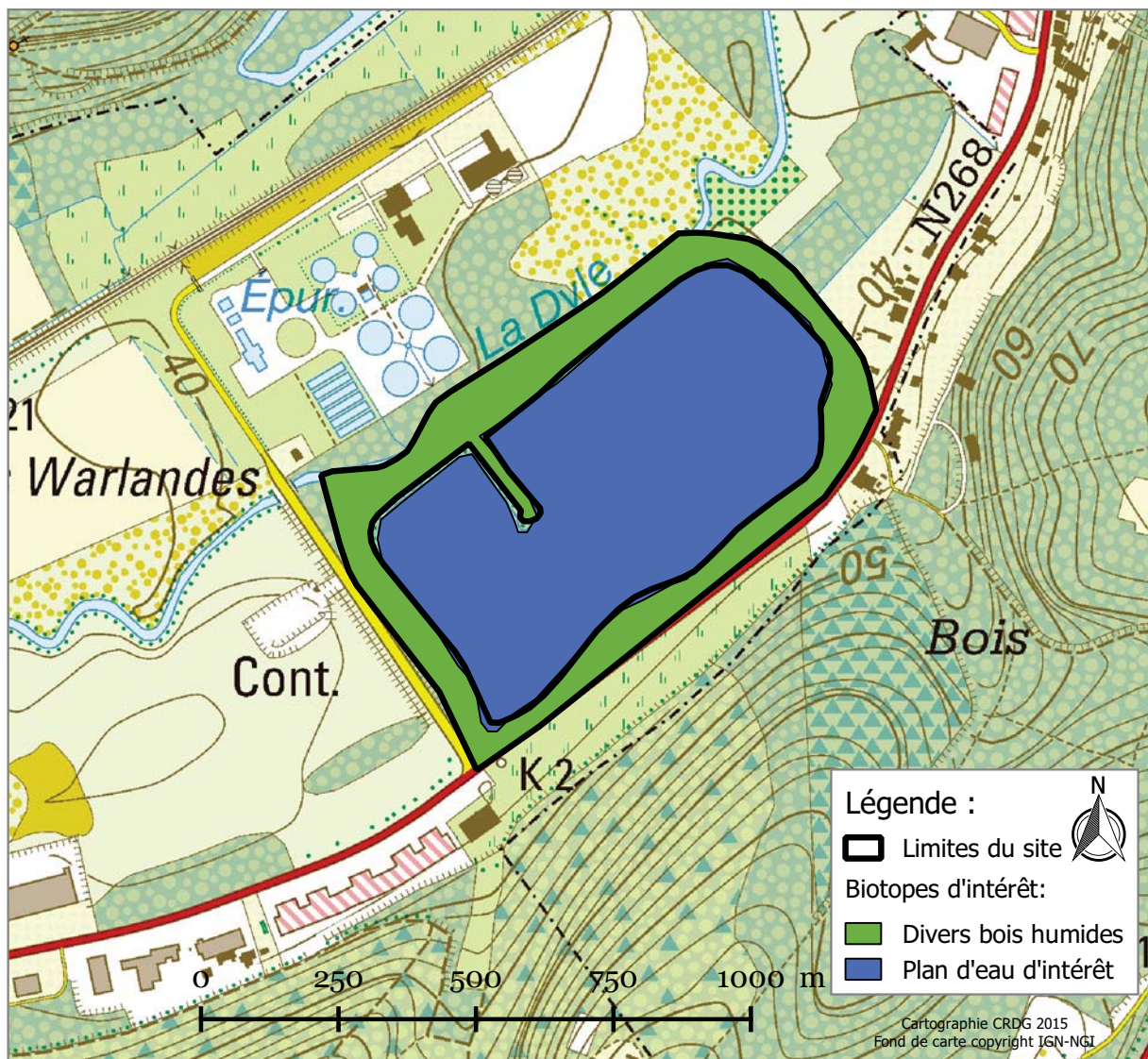


L'étang de Gastuche

Commune : le site est situé sur la commune de Wavre

Cours d'eau : Vallée de la Dyle.

Situation au plan de secteur : zone en espaces verts



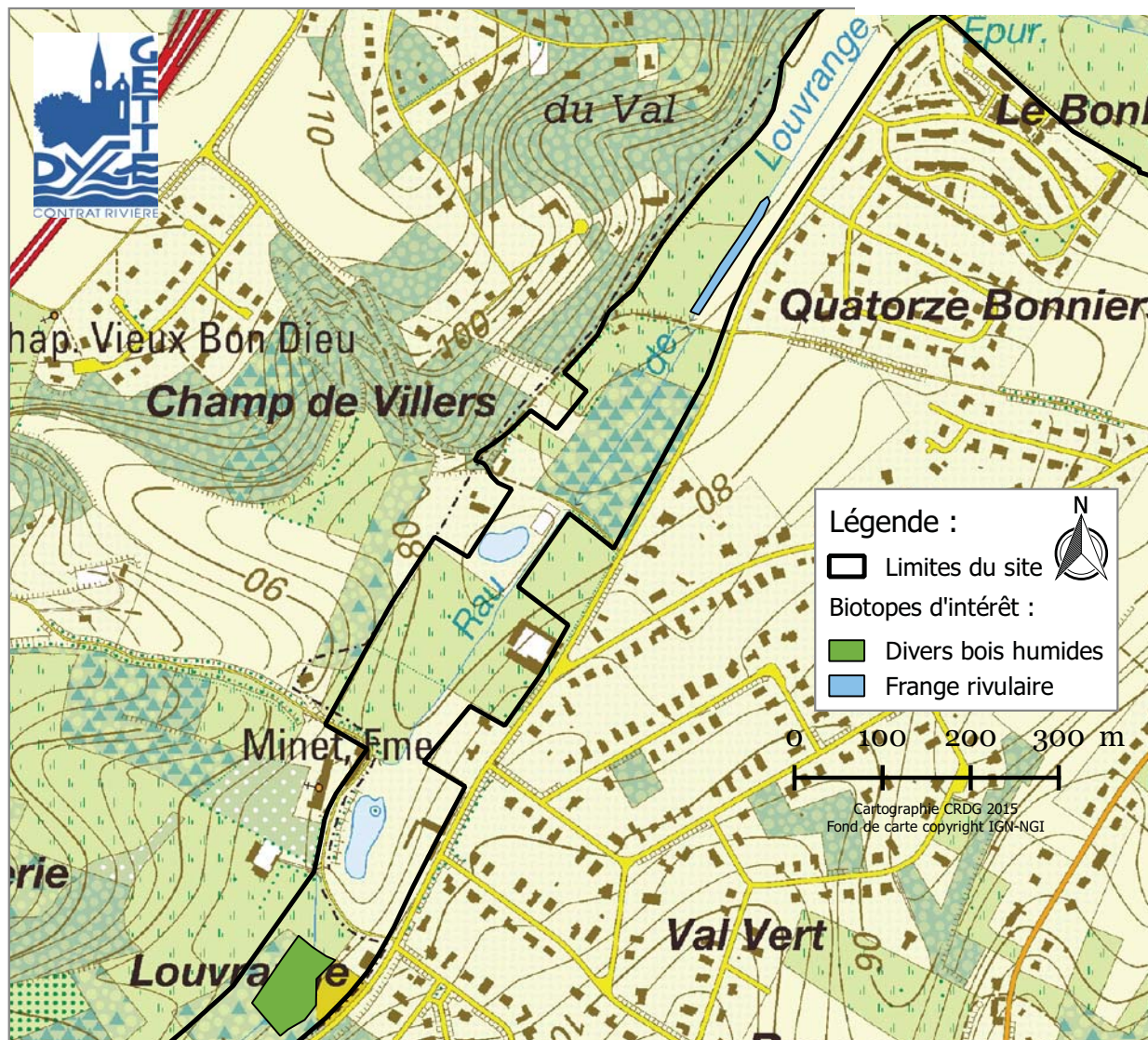
L'étang de Gastuche se présente comme un beau et vaste plan d'eau, bordé d'une roselière à massettes à large feuille (*Typha latifolia*) et à grands roseaux (*Phragmites australis*). Par endroit, une frange de joncs glauques (*Juncus inflexus*) borde la berge, entre cette dernière et la roselière. L'étang est apprécié des oiseaux. De fait, citons Taymans (2009) : « Cet étang, d'une superficie de 9 hectares, occupe une position stratégique au sein de la vallée de la Dyle, reconnue comme couloir de migration de notre avifaune. En effet, entre Louvain (Leuven) et Wavre, un chapelet de zones humides et d'étangs caractérise le fond de la vallée qui n'a été que peu touché par le développement urbanistique. En remontant la vallée depuis Louvain, Wavre forme alors la première agglomération humaine que les oiseaux en migration vers le sud-ouest rencontrent. {L'étang de Gastuche} est d'un très grand intérêt ornithologique. Les saisons les plus intéressantes sont l'hiver et le printemps, périodes durant lesquelles l'étang est progressivement mis en assec. Y apparaissent alors d'importantes vasières qui attirent de nombreux oiseaux, notamment divers limicoles ».

Le site de Dion-le-Mont, partie Ouest

Commune : cette partie du site est située à cheval sur les communes de Wavre et Chaumont-Gistoux

Cours d'eau : Vallée du ruisseau de Louvrance

Situation au plan de secteur : zone d'Espaces verts.



- Pas de photos disponibles -

La partie Ouest du site de Dion-le-Mont est peu intéressante en termes de présence de zones humides. Signalons cependant l'existence d'un boisement humide à hauteur du village de Louvrance et une belle bordure de saules le long des berges du ruisseau de Louvrance, à la hauteur du potager collectif de la commune de Chaumont-Gistoux.